



INTERSYNDICALE **SUPAP-FSU** / **CFDT** ANIMATION-ASEM

# ASSEMBLEE GENERALE DES REV : JEUDI 7 MARS DE 14H A 17H

Bourse du travail, salle Henaff,  
29 bd du temple, métro République ou Filles du calvaire

Nos mobilisations de novembre-décembre-janvier ont permis d'obtenir des avancées pour l'animation et la prime « écoles complexes » spécifiquement pour les REV.

335 REV ont 120 euros/mois depuis janvier (360 euros de versement rétroactif sur la paie de mars)...**mais 296 REV n'ont rien, ce qui n'est pas acceptable !**

## ORDRE DU JOUR :

- **NOS SALAIRES** : les revendications de l'intersyndicale **SUPAP-FSU** / **CFDT** pour les REV (Catégorie A, augmentation de la prime IFSE pour tous.tes, extension de la prime écoles complexes aux grosses structures qui n'en bénéficient pas, 1 REV S par école, augmentation du nombre de REV S renforcés...) et vos propositions supplémentaires/complémentaires
- **NOS CONDITIONS DE TRAVAIL** : charge administrative et mentale, équipes en sous-effectifs, bureau, travail en dehors des horaires officiels, ajouts réguliers de missions (portail Paris familles à partir de septembre prochain par exemple) ... État des lieux et propositions
- **DE NOUVELLES AVANCEES** : comment gagner de nouvelles avancées pour les REV et l'animation dans son ensemble ? Quand se mobiliser ? Sous quelle forme ?

**SALAIRES INSUFFISANTS,  
CONDITIONS DE TRAVAIL DEGRADEES :  
VENEZ NOMBREUX-SES LE 7 MARS !**

*Chaque agent.e titulaire-contractuel.le-vacataire, syndiqué.e ou non, a le droit à 3 heures d'information syndicale par trimestre (sur son temps de travail) et donc de participer à cette réunion déclarée auprès de la DASCO. Prévenir son/sa supérieur.e hiérarchique au minimum 3 jours en amont.*